

Pour permettre aux honorables députés de comprendre plus facilement les remarques que je vais faire, il est nécessaire d'indiquer de suite l'ordre que je vais suivre :

1. Exposé et remarque sur l'exercice 1889-90 ;
2. Etat de l'actif et du passif ;
3. Dette flottante ;
4. Conversion ;
5. Observation sur l'exercice en cours ;
6. Remarques générales sur la situation.

Les opérations, telles que contenues dans les comptes publics, se résument comme suit :

RECETTES POUR L'ANNÉE FISCALE 1889-90

Gouvernement fédéral.....	\$ 1,278,952 80
Terres de la Couronne.....	918,627 77
Administration de la justice.....	226,727 64
Percentage sur les émoluments des officiers publics.....	6,720 00
Licences.....	438,454 20
Législation.....	5,753 16
Asiles des aliénés, contribution des municipalités et patients.....	14,399 26
<i>Gazette Officielle</i>	20,222 08
Edifices publics.....	1,531 66
Revenu casuel.....	2,237 08
Contribution au fonds de retraite des fonctionnaires.....	7,295 69
do aux dépenses d'inspection des compagnies d'assurance....	525 60
Ecoles industrielles.....	45 60
Taxes sur les corporations commerciales.....	130,212 74
Intérêts sur dépôts en banque et sur prêts.....	109,563 76
Prime, escompte et échange.....	935 81
Intérêts sur le prix de la vente du chemin de fer Q. M. O. & O.....	368,520 32
Inspection des chemins de fer.....	288 00
Remboursements.....	5,770 21
Total des recettes ordinaires.....	\$ 3,536,783 79